

DIX MILLE RAISONS



GREATER MONCTON INTERNATIONAL AIRPORT
AÉROPORT INTERNATIONAL DU GRAND MONCTON



VISION

Être l'aéroport de choix du Canada atlantique.

MISSION

L'atteinte de l'excellence dans la croissance et l'exploitation d'un aéroport sécuritaire, efficace, accueillant et rentable avec un sentiment distinctif d'appartenance (locale).

VALEURS

Garantir un environnement sécuritaire.

Offrir un excellent service en encourageant la sensibilité aux besoins des clients, la formation et la collaboration avec le personnel, la collectivité et les partenaires commerciaux.

Exploiter l'aéroport de façon professionnelle et entrepreneuriale, de façon transparente et dans le respect de l'éthique.

Assurer l'efficacité et la rentabilité de l'aéroport.

Maintenir notre engagement à établir des partenariats d'affaires fructueux.

TABLE DES MATIÈRES

Message du président du Conseil	2
Message du président-directeur général	4
Rapport sur les opérations	6
Aperçu sur les activités de marketing et de développement	8
Comités du Conseil d'administration	12
Conseil d'administration de la DAIGM Inc.	14
Initiatives stratégiques	16
Examen des finances	17



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Chers/chères ami(e)s,

J'ai l'honneur, au nom du Conseil d'administration de la Direction de l'Aéroport International du Grand Moncton Inc. (DAIGM) ainsi que de la direction et du personnel de l'Aéroport international du Grand Moncton (AIGM), d'annoncer que depuis 1997, année où le contrôle de l'aéroport nous a été transféré, l'exercice 2013 a été l'une de nos meilleures années, que ce soit du point de vue financier ou de celui des réalisations. Ces résultats sont directement attribuables aux efforts extraordinaires du Conseil de la DAIGM, de la direction et du personnel de l'aéroport ainsi que de nos locataires. Outre ces efforts, le soutien des parties suivantes a été considérable : gouvernements fédéral et provincial, administrations municipales, nombreuses entreprises locales, sans oublier bien sûr les voyageurs.

Comme vous le savez peut-être, le Conseil de la DAIGM Inc. est un conseil de direction, c'est pourquoi il est responsable de la supervision de la gestion, de l'élaboration de politiques ainsi que de l'établissement d'objectifs stratégiques à long et à court terme. L'équipe de gestion est chargée de réaliser les objectifs à court terme sous la forme de plans d'activités annuels. À titre d'exemple, le Comité de la planification stratégique a été chargé, fin novembre, d'élaborer une politique de développement du fret aérien, qui doit être mise en place début 2014. L'équipe de gestion sera alors chargée d'élaborer un plan quinquennal en la matière. Le Conseil croit qu'une telle politique était nécessaire, en raison des investissements importants liés au projet de prolongement de la piste, l'année dernière, ainsi que des importantes activités qui sont prévues pour le fret aérien dans un avenir prévisible. Sur un autre front, le Comité des ressources humaines de la DAIGM, qui n'existait plus depuis plusieurs années et qui a été remis sur pied fin 2013, a également été chargé d'élaborer une politique des ressources humaines au début de 2014 ainsi que de mettre à jour le mandat.



« ... l'exercice 2013 a été l'une de nos meilleures années, que ce soit du point de vue financier ou de celui des réalisations. »

L'année 2013 a été marquée par le départ de deux membres centraux du Conseil d'administration, dont le mandat de 9 ans a pris fin en juillet 2013. Kim Wilson, présidente sortante de la DAIGM, et Jack Low, secrétaire/trésorier du Conseil, ont tous les deux été d'excellents leaders et conseillers et ont fait un travail remarquable; ils nous manqueront. Mme Wilson et M. Low seront remplacés par Diane Allain et Randolph Jones, candidats du Conseil de la DAIGM et de la Ville de Riverview, respectivement.

En 2013, la DAIGM a décidé de revoir son plan de relève pour les cadres supérieurs. Le nouveau plan, qui sera conçu avec Vantage Airport Group, sera disponible au printemps 2014.

Au nom du Conseil d'administration de la DAIGM, ainsi qu'à titre personnel, je tiens à vivement remercier l'équipe de gestion et le personnel de l'AIGM pour leur soutien indéfectible ainsi que toutes les initiatives qui ont été entreprises pour veiller, au cours de l'année passée, à la réalisation des objectifs du Conseil.

En conclusion, malgré tous les défis que le Conseil et le personnel de l'aéroport ont dû relever, chose qu'ils ont faite d'ailleurs avec succès, l'année 2013 nous a offert des possibilités dont nous avons rapidement tiré parti. Par exemple, nous avons relevé le défi de mener à bien le projet de prolongement de la piste, au coût de 24 millions de dollars, selon les délais et le budget prescrits, et ce, malgré des problèmes de nature archéologique; de plus, nous avons su convaincre une compagnie de fret aérien étrangère ainsi qu'une entreprise locale de camionnage de prendre part à une initiative de transport intermodal liée aux activités de transbordement de la DAIGM. Je tiens donc à renouveler mes plus vifs remerciements à toutes les personnes qui ont participé à ce travail. Ensemble, les possibilités sont illimitées.



André Pelletier
Président du conseil

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En lisant ce document, j'espère que vous serez d'accord pour dire que 2013 a été, pour l'Aéroport international du Grand Moncton (AIGM), votre aéroport, une très bonne année, et ce, à tous points de vue. Je tiens donc à féliciter et à remercier le Conseil d'administration de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton (DAIGM) pour son leadership et son orientation, ainsi que le Vantage Airport Group et l'équipe de direction et le personnel de l'aéroport pour tout leur travail et leur dévouement. De plus, ce serait négligence de ma part de ne pas remercier spécialement tous ceux qui travaillent à l'aéroport ainsi que nos nombreux clients. Sans chacune et chacun d'eux et sans leur soutien indéfectible, les nombreux succès que nous avons connus en 2013 n'auraient simplement pas été possibles.

Comme je l'ai mentionné précédemment, 2013 a été marquée par de nombreuses réalisations, la plus importante ayant été l'achèvement, en octobre, du prolongement de la piste 06/24, à 10 000 pieds, pour des coûts de 24 millions de dollars. Voici certaines des autres réalisations : agrandissement de l'aire de trafic 5 afin de pouvoir accueillir de plus gros avions de FedEx, ajout de deux vols vers le sud pour 2014, portant ainsi le nombre total de destinations soleil à onze, ainsi qu'ouverture d'un stationnement à tarifs réduits au côté sud de l'aéroport. L'aéroport a établi un nouveau record quant au nombre de passagers ainsi que connu la plus forte augmentation annuelle du fret aérien, en pourcentage, de toute son histoire.

En effet, le nombre annuel de clients qui ont utilisé les services de l'AIGM a augmenté de 5,3 %, représentant 647 682 passagers : un nouveau record! Une partie importante de cette augmentation doit être attribuée à la résurgence de l'industrie du pétrole et du gaz, et donc à l'augmentation du nombre des travailleurs pétroliers qui utilisent l'AIGM pour leurs déplacements. L'amélioration modeste de l'économie mondiale a de plus joué un certain rôle. En ce qui concerne le fret aérien, l'aéroport a connu une augmentation du tonnage de cargaison de 8,5 %, portant ainsi le nombre total de tonnes à 24 171. Il y a trois grandes raisons à cette augmentation : la modeste amélioration de l'économie mondiale et, par conséquent, de l'augmentation du transport des marchandises par voie aérienne; l'arrivée d'UPS à l'AIGM, ainsi que l'entrée, en février 2013, de Bluebird Cargo, compagnie de fret étrangère.

Grâce à toutes ces activités, le BAIIA de l'AIGM, sans compter le FAA, est de 1,1 M\$. En ajoutant le FAA, c'est-à-dire les montants collectés pour la réduction de la dette et les projets d'investissement, ce chiffre s'élève à 3,1 M\$.

Les dépenses en immobilisations, c'est-à-dire 14,1 M\$, ont été dirigées vers d'importants achats, comme le Jetbroom de Boschung, une nouvelle balayeuse-souffleuse, ainsi que les conduites d'eau sur le côté sud de l'aéroport et la modernisation de l'aérogare.

Fidèle à la priorité de l'AIGM et du Conseil, relativement au service à la clientèle, l'AIGM a offert au personnel et aux locataires des programmes de formation WorldHost®, lesquels sont internationalement reconnus.

Je suis également heureux d'annoncer qu'en 2013, les relations de travail ont été harmonieuses, car fondées sur le respect mutuel, une bonne communication ainsi qu'un leadership de qualité à tous les niveaux de supervision. Le personnel de l'aéroport a de plus montré un très grand dévouement au travail.

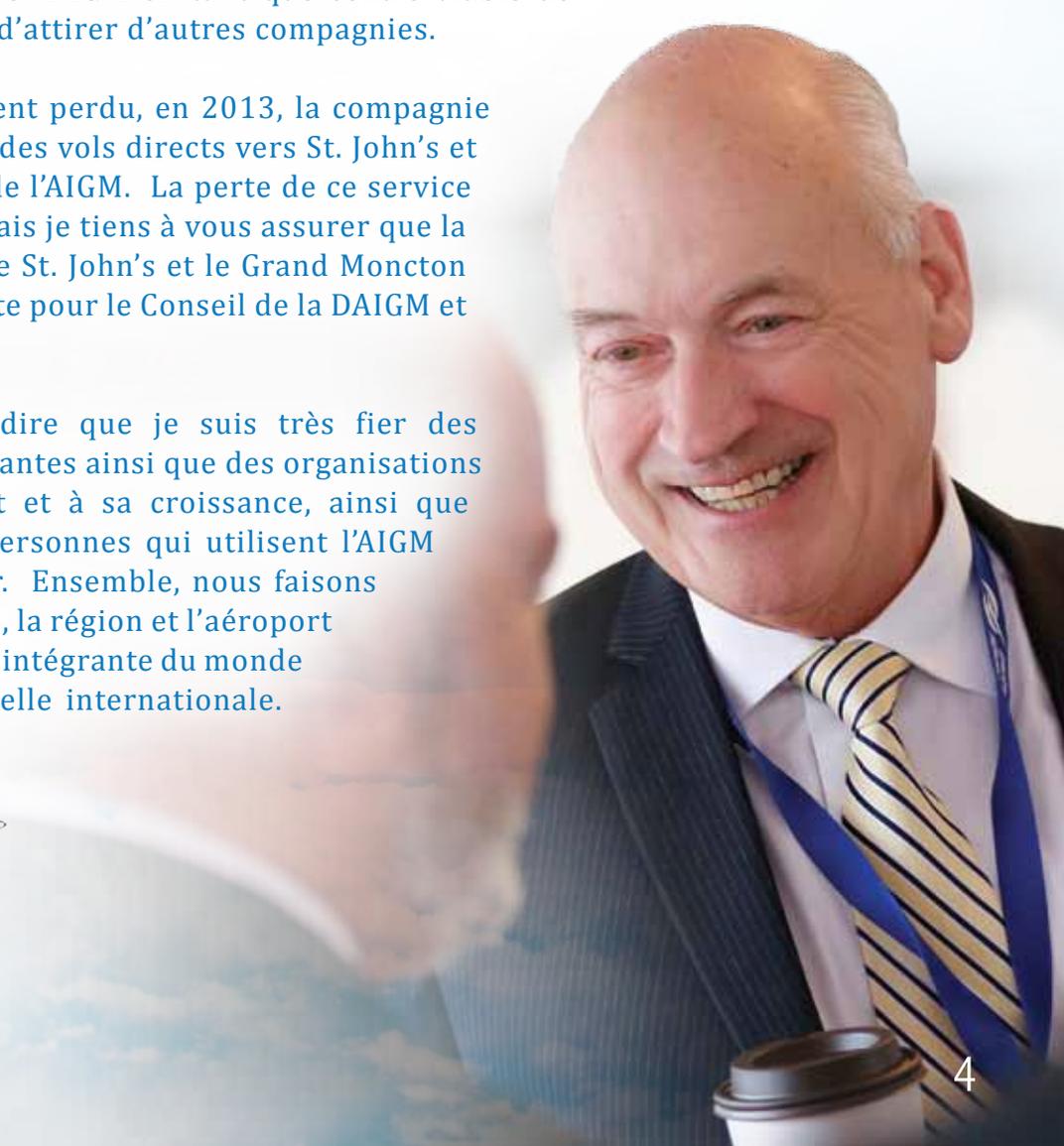
En 2013, l'augmentation des activités de fret faisait partie des priorités, en particulier sur la scène internationale. Grâce au transbordement et à la nouvelle piste de 10 000 pieds, je suis convaincu que l'AIGM deviendra une escale intéressante pour les compagnies qui dépensent actuellement chaque année des millions de dollars en carburant et en coûts divers et qui se trouvent à survoler l'AIGM lors des trajets qui les mènent de l'Europe vers le nord-est des États-Unis et ailleurs en Amérique du Nord. L'année dernière, un transporteur étranger a utilisé l'AIGM comme centre de transbordement complet, réalisant ainsi d'importantes économies grâce au concept d'intermodalité. D'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement ont également pu réaliser d'importantes économies. La réputation de l'AIGM en tant que centre viable de transbordement permettra d'attirer d'autres compagnies.

Nous avons malheureusement perdu, en 2013, la compagnie Pascan Aviation, qui offrait des vols directs vers St. John's et la ville de Québec à partir de l'AIGM. La perte de ce service est en effet malheureuse, mais je tiens à vous assurer que la mise en place d'un vol entre St. John's et le Grand Moncton reste une priorité importante pour le Conseil de la DAIGM et son groupe de gestion.

Pour terminer, c'est peu dire que je suis très fier des personnes, des parties prenantes ainsi que des organisations associées à notre aéroport et à sa croissance, ainsi que des communautés et des personnes qui utilisent l'AIGM chaque année pour voyager. Ensemble, nous faisons en sorte que la communauté, la région et l'aéroport deviennent peu à peu partie intégrante du monde du transport aérien à l'échelle internationale. Merci à tous!



Rob Robichaud,
Président-directeur général



RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS

AMÉLIORATION DES IMMOBILISATIONS

Prolongement de la piste 06/24

Le projet le plus important entrepris par l'AIGM en 2013 est sans aucun doute l'achèvement du chantier de prolongement de la piste 06/24 de 1 174 mètres ainsi que de la voie de circulation parallèle et du poste de dégivrage qui lui sont associés. Ce chantier a commencé en 2012 et s'est terminé selon les délais et le budget prévus pour l'ouverture officielle le 17 octobre 2013. Nous tenons donc à remercier notre principal entrepreneur, Modern Construction, ainsi que les ingénieurs-conseils, Genivar (piste et voie de circulation) et Hatch Mott MacDonald (poste de dégivrage), pour avoir fait de ce projet de 24 millions de dollars un véritable succès.

Canalisation principale, côté sud

Les canalisations d'eau souterraines qui approvisionnent l'aéroport (côté sud) en eau potable et pour la protection incendie remontent à l'ouverture de l'aéroport en 1929. Il a donc fallu les remplacer pour mettre fin aux fuites et aux ruptures ainsi qu'améliorer la qualité de l'eau. Ce projet a été réalisé pour environ 533 K\$, ingénierie et construction comprises.

Modernisation des toilettes

L'aérogare a été construite il y a plus de dix ans et, comme tout bâtiment commercial, des travaux de rénovation et de modernisation sont nécessaires. Les toilettes situées côté ville et côté piste sont très utilisées; leur rénovation était donc une priorité. Voici les nouveaux équipements qui ont été installés pour un coût de 125 K\$: cabines de toilettes, comptoirs, miroirs, séparateurs et éclairage DEL.

Stationnement économique

En raison de la croissance que connaissent certaines régions du Canada, en particulier l'Alberta et d'autres provinces de l'ouest du pays, des travailleurs du Nouveau-Brunswick se rendent temporairement dans ces régions pour travailler. Ils viennent également de la Nouvelle-Écosse et s'en vont pendant des semaines. Certains de ces travailleurs prennent des vols ordinaires, alors que d'autres voyagent dans des avions qui sont spécialement affrétés pour ce type de déplacement. Afin de pouvoir répondre à cette demande, nous avons ouvert un stationnement économique sur le côté sud de l'aéroport. Les personnes concernées peuvent donc désormais se stationner à des tarifs plus bas que le stationnement principal de l'aérogare. Il s'agit d'un service que l'on paye à l'avance et qui comprend un court trajet en navette entre le stationnement et l'aérogare, si besoin est.

Éclairage par projection de l'aire de trafic

Le côté sud de l'aéroport est de plus en plus utilisé par les vols nolisés et les avions cargo, mais la démolition de certaines installations situées dans cette zone a entraîné la perte partielle de l'éclairage de l'aire de trafic. L'éclairage par projection de l'aire de trafic située côté sud devait donc être amélioré pour des raisons de sécurité, ce qui a été fait en 2013. Le nouvel éclairage améliore grandement la sécurité des activités au sol, des opérations de fret ainsi que des passagers.

ENVIRONNEMENT

Il est démontré que la technologie DEL permet de réduire la consommation d'énergie et, dans certains cas, d'améliorer l'éclairage. Fidèle à son engagement en matière d'environnement, l'AIGM a donc procédé au remplacement de l'éclairage conventionnel par des lumières DEL dans les allées de stationnement ainsi que dans certaines aires de trafic et voies de circulation.



L'AIGM poursuivra la mise en œuvre d'initiatives respectueuses de l'environnement lorsque cela sera possible.

INITIATIVES OPÉRATIONNELLES

En 2013, l'AIGM a poursuivi son amélioration de l'efficacité et de l'efficacité opérationnelles, conformément à son engagement en la matière, en achetant une nouvelle balayeuse-souffleuse, c'est-à-dire le Jetbroom de Boschung. Cet appareil est mieux adapté à la configuration de la zone côté piste de l'AIGM et permet de déblayer la piste qui a été prolongée.

L'AIGM a de plus adopté une nouvelle technologie pour les rapports liés à l'état de la piste. En effet, ces rapports sont maintenant envoyés à Nav Canada pour être diffusés à l'aide d'une application iPad appelée Snowbird et envoyés au portail SNOWiz de Nav Canada. En cherchant constamment des technologies novatrices, l'AIGM peut non seulement être plus efficace au plan opérationnel, mais également relever les défis qu'entraîne une augmentation du trafic et des services.

DOTATION EN PERSONNEL

L'AIGM a eu le plaisir, en 2013, d'intégrer à son personnel la personne retenue pour le poste nouvellement créé de spécialiste de l'environnement.

APERÇU SUR LES ACTIVITÉS DE MARKETING ET DE DÉVELOPPEMENT

L'ANNÉE EN QUELQUES CHIFFRES

À l'Aéroport international du Grand Moncton, le transport de passagers et de marchandises a de plus connu, en 2013, une hausse soutenue, poursuivant ainsi une tendance globalement positive.

En 2013, le nombre de passagers est passé à 647 682, soit une hausse de 5,3 % par rapport à 2012 (615 085), et de près de 12 % par rapport à 2011 (579 329), établissant ainsi un nouveau record. Il s'agit de clients des principales compagnies aériennes partenaires de l'AIGM comme Air Canada Express, qui offre le plus de vols, ainsi que Porter, WestJet et United. Nous avons de plus constaté une augmentation très importante liée aux avions affrétés (Flair et Canadian North) qui assurent le transport de travailleurs, la plupart du temps, vers et à partir de l'Alberta.

Également, le transport de marchandises assuré par des transporteurs et des expéditeurs comme Bluebird, Cargojet, EVAS, FedEx, Purolator, Skylink, UPS et WestJet Cargo, a augmenté de 8,5 %, soit 24 171 tonnes métriques, par rapport à 22 832 tonnes en 2012 et 22 760 en 2011.

LES DESTINATIONS SUD ONT LE VENT DANS L'AILE

Vacances Sunwing a ajouté à ses destinations chaleur, en 2013, Varadero, à Cuba, et Vacances Transat a ajouté la Riviera Maya, au Mexique.

En 2014, les vols directs sans escale au départ de l'AIGM seront les suivants : Vacances Transat : vols vers le Mexique, Cuba et la République dominicaine; Sunwing Vacations : vols directs à Cuba, en Jamaïque, en République dominicaine et au Mexique; WestJet : vols à partir du Grand Moncton vers le Mexique et la Floride.

PASCAN AVIATION

Fin 2013, une petite compagnie aérienne régionale basée au Québec, Pascan Aviation, a essayé de mettre en place des vols directs sans escale entre l'AIGM, la ville de Québec, St. John's et les Îles-de-la-Madeleine. Alors que les espoirs étaient grands, le modèle de gestion de cette compagnie n'a pas bien fonctionné en dehors du Québec.

SOUTIEN À UNITED AIRLINES

Les entreprises du Grand Moncton se sont réunies fin 2013 afin de soutenir le vol direct sans escale d'United Airlines entre l'AIGM et Newark, au New Jersey. Organisé à l'AIGM, l'événement avait pour but d'accueillir dans la région des hauts dirigeants d'United afin de leur montrer toute l'importance du vol Moncton-Newark pour l'économie locale.

Suite à cette rencontre, une initiative a été mise sur pied avec Entreprise Grand Moncton de lancer une importante campagne de marketing et d'information (publicité, couverture médiatique et médias sociaux) liée à ce vol. Un concours organisé sur Facebook (Escapades autour du monde) permettra de remettre début 2014 un voyage pour deux vers l'une des destinations d'United, ainsi que 5 000 \$ en argent de poche. Ce projet a été financé par divers partenaires, dont la province du Nouveau-Brunswick, la Ville de Moncton, la Ville de Dieppe, l'AIGM et Entreprise Grand Moncton.

CLUB YQM



Le programme d'affinité aéroportuaire a été mis en place en 2013 après un projet pilote très réussi. À la fin de l'année, le Club YQM comptait près de 100 membres. Pour intégrer le club, il faut être nommé par une personne qui en fait déjà partie.

Le Club YQM, qui est le premier programme d'affinité aéroportuaire du genre au monde, offre à ses membres un certain nombre d'avantages et de commodités.

CAMPAGNES DE MARKETING

Voici certaines des principales campagnes organisées en 2013 :

- Concours Escapades autour du monde d'United Airlines
- Concours radio Hot 105.5 de l'Île-du-Prince-Édouard
- Annonces publicitaires dans les salles de cinéma
- Promotion des destinations vers le sud dans l'aérogare



APERÇU SUR LES ACTIVITÉS DE MARKETING ET DE DÉVELOPPEMENT

(suite)

PARTENAIRES DANS L'EXCELLENCE DES SERVICES

Allant dans le sens de la détermination de l'AIGM de devenir un chef de file quant à l'excellence du service à la clientèle, l'aéroport a lancé en 2008 le programme de formation WorldHost®; depuis, 189 employés ont été formés. En 2013, 24 employés, issus de toutes les entreprises partenaires, ont été certifiés. L'objectif de l'AIGM est de devenir un membre WorldHost® reconnu, en offrant des services de calibre mondial à tous les visiteurs.

RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

En 2013, l'AIGM a consacré plus de 15 000 \$ à divers événements et organisations communautaires. Outre ces contributions, le personnel de l'AIGM a également fait du bénévolat pour certains événements et organisations, y compris :

- Festival Frye
- Arbre de l'espoir
- Association des policiers du Nouveau-Brunswick
- Literacy Coalition of NB
- SIDA Moncton
- Fondation de la recherche sur le diabète juvénile
- Centraide du Grand Moncton et du sud du Nouveau-Brunswick
- Fondation des maladies du cœur
- Société canadienne du cancer
- Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, cause du Front commun pour la justice sociale du N.-B.
- Association des anciens combattants de Dieppe
- Société Alzheimer du Canada
- Vols d'espoir
- Fais-Un-Vœu Canada
- Fondation Rêves d'Enfants
- Rotary Club International
- Centre de découverte des transports
- Légion royale canadienne
- Association des chefs de pompiers du Nouveau-Brunswick
- Chambre de commerce du Grand Moncton
- Amis de L'Hôpital de Moncton
- Canadian Aviation Historical Society
- Centre culturel Aberdeen

COMMERCE DE DÉTAIL

La Poissonnerie Dieppe, qui possède déjà un point de vente à Dieppe, a en effet décidé d'élargir ses activités en s'installant à l'aéroport en avril dernier.

PERSPECTIVES 2014

L'équipe commerciale travaille fort pour essayer d'attirer de nouvelles compagnies aériennes, d'offrir de nouvelles destinations ainsi que d'augmenter la fréquence des vols actuels. L'un de nos principaux objectifs consiste à conserver les services qui existent déjà et à les consolider.

Nous avons en outre concentré une partie de nos efforts sur le développement des activités de transport des marchandises.

De nombreuses initiatives allant dans ce sens ont été mises en œuvre au cours des dernières années, dont le prolongement de la piste; d'autres initiatives sont de plus en cours afin d'offrir un service point à point avec les compagnies aériennes, les expéditeurs, les transitaires et les entreprises de logistique. Nous ciblons avant tout la poursuite des activités de développement des routes européennes et l'obtention de routes vers l'Asie.

Les opérations de transport de marchandises se verront affubler d'un nouveau look au printemps 2014.

Grâce à cette croissance continue, nous ne pouvons que nous attendre à une augmentation des services; d'ailleurs, c'est dans ce sens que nous travaillons.

Poissonnerie
Dieppe
Fish Market



COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Six comités permanents se sont réunis sur une base régulière tout au long de l'année, à savoir le Comité de direction, le Comité de vérification, le Comité de développement stratégique, le Comité environnemental, le Comité de gouvernance, le Comité des ressources humaines, de même que le Comité consultatif communautaire. De plus, des comités spéciaux sont formés au besoin.

Le Conseil d'administration de la DAIGM Inc. privilégie une approche de gouvernance selon laquelle le Conseil traite des questions relevant des politiques, alors que le président-directeur général se charge des questions liées à la gestion. En d'autres termes, le Conseil est uniquement responsable de l'élaboration et de la surveillance des politiques au niveau supérieur, alors que l'exécution des affaires courantes venant appuyer les politiques du Conseil relève de l'équipe de gestion. En vertu d'une politique de surveillance, le président-directeur général doit rendre des comptes en rédigeant des rapports périodiques et en se conformant à d'autres mesures en la matière, afin que le Conseil puisse disposer des outils dont il a besoin pour veiller au respect de ses politiques.

COMITÉ DE DIRECTION

Les membres du Comité de direction sont Kim Wilson, présidente, André Pelletier, Jack Low, Chris Bacich, Roland Collette, Karen LeBlanc. L'objectif de ce comité est d'évaluer, de promouvoir et de négocier les affaires de la DAIGM Inc., et ce, entre les réunions ordinaires du Conseil d'administration.

ÉQUIPE DE GESTION DE L'AIGM

Rob Robichaud	Président-directeur général (DAIGM Inc.) Directeur général (AIGM)
Natasha Ostaff, CA	Directrice de l'administration et des finances
Johanne Gallant	Directrice du développement commercial de l'aéroport
Chris Farmer	Directeur des opérations

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le Comité de vérification est formé de Maurice Richard, président, ainsi que de Jack Low, Robert Price, Christopher Bacich et Diane Cormier. Les principales responsabilités de ce comité sont entre autres les suivantes : déterminer et surveiller la gestion des principaux risques qui pourraient avoir une incidence sur les rapports financiers, surveiller l'intégrité des systèmes de contrôle et du processus lié aux rapports financiers, s'assurer que les vérificateurs externes sont indépendants et vérifier l'exécution de leur travail.

COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Chris Bacich, président, Roland Collette, André Pelletier, Robert Price et Brian Baxter composent ce comité, dont le rôle consiste à élaborer des politiques stratégiques à l'appui des buts et des objectifs de la DAIGM Inc., ainsi que les outils de surveillance des politiques concernées.

COMITÉ ENVIRONNEMENTAL

Clifford Lavigne, président, Gil Meredith, Brian Donaghy et Brian Baxter forment le comité environnemental, lequel a pour mandat d'établir et de surveiller toutes les politiques concernant les questions environnementales affectant les terrains aéroportuaires.

COMITÉ DE GOUVERNANCE

Les membres de ce comité sont Karen LeBlanc, présidente, Brian Donaghy, Clifford Lavigne, Gil Meredith et Shane Esson. Les responsabilités du Comité de gouvernance comprennent l'examen annuel du mandat des comités du Conseil, du président du Conseil, du président-directeur général et de la société de gestion (Vantage Airport Group, anciennement Vancouver Airport Services [YVRAS]). De plus, ce comité formule et recommande des politiques de gouvernance de même que des matrices d'évaluation.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Les membres du Comité des ressources humaines sont Roland Collette, président, André Pelletier, Karen LeBlanc, Shane Esson et Diane Allain. Il a pour mandat de veiller à ce que les stratégies et les politiques de l'AIGM en matière de ressources humaines soient conformes aux bonnes pratiques et à ses besoins opérationnels.

COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAUTAIRE ET COMITÉ DE GESTION DU BRUIT AÉRONAUTIQUE

Le Comité consultatif communautaire se réunit pour aborder des questions pouvant avoir une incidence sur la collectivité. Les réunions de ce comité se tiennent en même temps que celles du Comité de gestion du bruit aéronautique. Les membres de ce dernier comité représentent chacune des villes de Dieppe, Riverview et Moncton, de même que l'aéroport, les utilisateurs d'aéronefs, NAV CANADA, Transports Canada et la Commission du district d'aménagement du Grand Moncton. Les deux comités ont satisfait aux engagements conformément aux exigences du bail foncier de Transports Canada. James Morris est l'actuel président de ces comités.

REDDITION DE COMPTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'administration de la DAIGM Inc. sont rémunérés comme suit : président, 10 000 \$, secrétaire-trésorier, 8 000 \$, et tous les autres membres, 2 500 \$. Aucun cas de non-respect du code de conduite n'a été signalé parmi les membres du Conseil d'administration de la DAIGM Inc. en 2013.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA DAIGM INC.



André Pelletier

Titre : Président
Poste : Directeur des filiales immobilières et des prêts hypothécaires, *Assomption Vie*
Nommé par : Chambre de commerce du Grand Moncton



Brian Donaghy

Titre : Directeur
Poste : Propriétaire, *Imprimerie Codiac*
Nommé par : Entreprise Grand Moncton



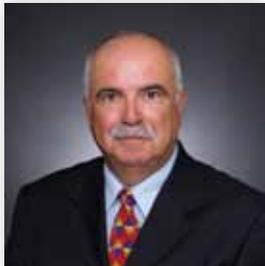
Christopher Bacich

Titre : Vice-président, Président, Comité de planification stratégique
Poste : Directeur général, *BMW Moncton*
Nommé par : Ville de Moncton



Robert Price

Titre : Directeur
Poste : Président *Integrity Home Health Services*
Nommé par : Province du Nouveau-Brunswick



Maurice Richard

Titre : Secrétaire-trésorier, Président, Comité de vérification
Poste : Travailleur autonome
Nommé par : Ville de Dieppe



Brian Baxter

Titre : Directeur
Poste : Président, *Botsford Investments Inc.*
Nommé par : Gouvernement du Canada



Karen L. LeBlanc

Titre : Présidente, Comité de la gouvernance
Poste : Avocate
Nommé par : Gouvernement du Canada



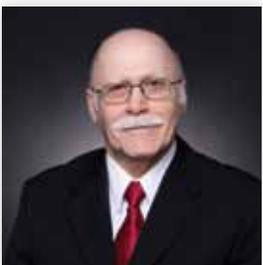
Diane Cormier

Titre : Directrice
Poste : *Financière Banque Nationale*
Nommé par : Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc.



Roland Collette

Titre : Président, Comité des ressources humaines
Poste : Président et propriétaire, *Proactif Sports Inc.*
Nommé par : Ville de Dieppe



Clifford Lavigne

Titre : Président, Comité environnemental
Poste : Retraité
Nommé par : Ville de Moncton



Gil Meredith

Titre : Directeur
Poste : Retraité
Nommé par : Ville de Riverview



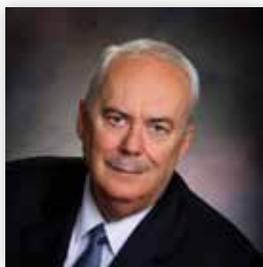
Shane Esson

Titre : Directeur
Poste : *Midland Transport Limited*
Nommé par : Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc.



Diane Allain

Titre : Directrice
Poste : *Evolution Consulting Group*
Nommé par : Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc.



Randy Jones

Titre : Directeur
Poste : *Allan Marshall & Associates Inc.*
Nommé par : Ville de Riverview

Mise à jour :
septembre 2013

RÉMUNÉRATION ET FRAIS DES DIRECTEURS *(En milliers de dollars, sauf indication contraire)*

Rémunération des directeurs

<i>Rémunération annuelle</i>	\$
Président	10
Vice-président	2,5
Secrétaire-trésorier	8
Directeurs	2,5

Les honoraires du Conseil

Les honoraires des membres du Conseil et des comités du Conseil, relatifs aux réunions, sont de 300 \$ par réunion à laquelle ils sont présents.

En 2013, la rémunération totale de chaque directeur était comme suit :

Rémunération	\$
Diane Allain	3
Chris Bacich	8
Brian Baxter	6
Roland Collette	7
Diane Cormier	7
Brian Donaghy	7
Shane Esson	7
Randolph P. Jones	3
Clifford Lavigne	8
Karen LeBlanc	7
Jack Low	7
Gil Meredith	7
André Pelletier	12
Robert Price	8
Maurice Richard	11
Kim Wilson	9

Les changements au Conseil d'administration de la DAIGM étaient comme suit :

Mandat terminé

Juillet 2013	Kim Wilson
Juillet 2013	Jack Low

Nouveaux membres du Conseil

Septembre 2013	Diane Allain
Septembre 2013	Randy Jones

INITIATIVES STRATÉGIQUES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA DIRECTION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DU GRAND MONCTON ET LA DIRECTION SE SONT DONNÉ LES OBJECTIFS SUIVANTS POUR LA PÉRIODE DE 2014 À 2018 :

- Poursuivre la croissance du transport des passagers et des marchandises, soit plus 700 000 personnes et 40 000 tonnes respectivement;
- Établir une zone de fret aérien, comprenant des infrastructures pour le fret, afin de faire de la région un centre d'excellence en matière de logistique du fret aérien au Canada atlantique;
- Remplacer l'infrastructure opérationnelle vieillissante; la planification relative à la construction d'un nouvel édifice de services regroupés est en cours;
- Continuer à déterminer des « initiatives vertes » lorsque cela est faisable sur le plan pratique et économique;
- Poursuivre la collaboration avec toutes les parties prenantes, relativement aux aspects ci-dessus;
- Travailler en collaboration avec le Conseil des aéroports du Canada (CAC) et d'autres organisations afin d'inciter le gouvernement fédéral à supprimer les loyers des petits aéroports.

2013 : DONNÉES RÉELLES C. PLAN D'AFFAIRES *(en millions de dollars)*

	Données réelles	Plan	Différence	Explication
Produits	17,0	15,8	1,2	Augmentation des redevances d'atterrissage ainsi que des revenus provenant de sources non aéronautiques, comme le stationnement et la location de véhicules
Charges	14,1	13,7	(0,4)	Augmentation des coûts de fonctionnement en raison de conditions hivernales difficiles
Charges en capital	14,1	14,7	0,6	Report de plusieurs projets d'immobilisations

PRÉVISIONS DU PLAN D'AFFAIRES POUR 2014 – 2018

	2014	2015	2016	2017	2018
Produits	16,8	17,2	18,4	19,2	20,0
Charges	16,0	17,0	17,6	18,1	18,5
Charges en capital	8,3	6,4	3,9	8,7	8,4

EXAMEN DES FINANCES

La Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. (DAIGM)/Greater Moncton International Airport Authority (GMIAA) Inc. a été constituée le 22 juin 1995 à titre de société sans capital-actions en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La DAIGM Inc. est exonérée d'impôt sur le revenu en vertu de la Loi relative aux cessions d'aéroports. Tous ses revenus sont réinvestis dans l'exploitation et le développement de l'aéroport.

La DAIGM Inc. n'est pas tenue de payer un loyer au gouvernement fédéral avant 2016. Conformément aux exigences du bail foncier, aucun contrat, que ce soit pour des biens ou des services, d'un montant supérieur à 75 000 \$ (en dollars de 1997), rajusté pour tenir compte des variations de l'indice des prix à la consommation (IPC), n'a été attribué en 2013.

Pour 2013, les gains nets s'établissent à 3 139 922 \$ par rapport à 3 136 290 \$ en 2012. L'augmentation des gains nets provient de l'augmentation du nombre de vols commerciaux de passagers et des revenus générés grâce aux passagers, comme le stationnement. Les charges d'exploitation ont augmenté en 2013 en raison des hausses des frais des entrepreneurs de l'extérieur liés au service de stationnement élargi. Tous les apports servent à financer les travaux d'immobilisation opérationnels, y compris l'équipement mobile et le balisage lumineux.

Le Fonds Amélioration des infrastructures et reconstruction (AIR) a engrangé 5 899 609 \$ nets au titre de la perception en 2013. Le Fonds AIR a pour but de financer des projets d'infrastructure, comme le prolongement de la piste 06/24, la reconstruction de la piste 11/29, la construction de la nouvelle aérogare, et donc de servir les clients. Depuis 1999, le Fonds AIR a permis d'amasser 48,3 millions de dollars. Ces fonds ont servi à payer 15,4 millions de dollars en intérêts et le principal de 20,1 millions de dollars, de même qu'à acquérir des immobilisations d'une valeur totale de 8,3 millions de dollars. En 2013, le solde net du Fonds AIR s'élevait à 4,5 millions de dollars, somme qui servira à financer les projets d'expansion qui s'imposeront au cours des cinq prochaines années pour un coût approximatif de 36 millions de dollars.

ÉTATS FINANCIERS

Greater Moncton International Airport Authority Inc. /
Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc.

le 31 décembre 2013

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport du vérificateur	EF1 - EF2
États des résultats et de l'évolution de l'actif net	EF3
Bilan	EF4
États des flux de trésorerie	EF5
Notes complémentaires aux états financiers	EF6 - EF15
Tableau des produits et des charges	EF16



Grant Thornton

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Grant Thornton s.r.l.

Bureau 500
633, rue Main, C.P. 1005
Moncton, N.-B.
E1C 8P2
Tél. : (506) 857-0100
Télec. : (506) 857-0105
www.GrantThornton.ca

Au Conseil d'administration de

Greater Moncton International Airport Authority Inc. /
Direction de l'Aéroport International du Grand Moncton Inc.

Nous avons vérifié les états financiers joints de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc./Greater Moncton International Airport Authority Inc., qui comprennent le bilan de l'exercice terminé en date du 31 décembre 2013 ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, de même que les principales conventions comptables et d'autres renseignements explicatifs.

Responsabilité de la Direction à l'égard des états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que des contrôles internes que la Direction juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, que ce soit en raison de fraude ou d'erreurs.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit conforme aux normes éthiques, planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

La vérification comporte des procédures visant à obtenir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Les procédures adoptées dépendent du jugement des vérificateurs, notamment l'évaluation des risques d'inexactitudes importantes des états financiers, que ce soit en raison de fraude ou d'erreurs. Lorsqu'ils évaluent ces risques, les vérificateurs considèrent les contrôles internes qui régissent la préparation et la présentation fidèle des états financiers par la Société, de façon à élaborer des procédures appropriées dans les circonstances, mais non dans le but d'exprimer un avis sur l'efficacité des contrôles internes de la Société. Une vérification comporte également l'évaluation des principes comptables suivis et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que l'évaluation de la présentation générale des états financiers.

Audit • Fiscalité • Conseil

Grant Thornton s.r.l. Membre canadien de Grant Thornton International Ltée

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour servir de base à notre opinion.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. en date du 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Moncton, Nouveau-Brunswick

le 21 mars 2014



Comptables agréés

Greater Moncton International Airport Authority Inc. /
 Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc.
 États des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice financier terminé le 31 décembre	2013	2012
Produits		
Aéronefs (Page 16)	6 266 682 \$	5 702 914 \$
Aéroport (Page 16)	<u>4 741 250</u>	<u>4 196 600</u>
	11 007 932	9 899 514
Produits du Fonds A.I.R., déduction faite des charges (Note 9)	<u>5 899 609</u>	<u>5 464 672</u>
	16 907 541	15 364 186
Charges		
Salaires et avantages sociaux des employés (Page 16)	3 082 507	2 592 849
Autres frais d'exploitation et d'administration (Page 16)	6 803 092	6 487 809
Amortissement	2 918 892	2 539 602
Intérêts sur le financement bancaire à terme	<u>1 291 036</u>	<u>1 052 886</u>
	14 095 527	12 673 146
Excédent des revenus sur les charges avant autre revenu	2 812 014	2 691 040
Autre revenu		
Variation de la juste valeur des instruments financiers (Note 8)	<u>327 908</u>	<u>445 250</u>
Excédent des revenus sur les charges	3 139 922 \$	3 136 290 \$
Actifs nets, début d'exercice	22 106 126 \$	18 969 836 \$
Excédent des revenus sur les charges	<u>3 139 922</u>	<u>3 136 290</u>
Actifs nets, fin d'exercice	<u>25 246 048 \$</u>	<u>22 106 126 \$</u>

Voir les notes et tableau complémentaires aux états financiers.

31 décembre

2013

2012

ACTIFS

À court terme

Espèces et quasi-espèces

3 019 847 \$

948 402 \$

Débiteurs

1 727 960

2 621 989

Fournitures et approvisionnements

127 545

97 355

Charges payées d'avance

151 355

111 160

5 026 707

3 778 906

Encaisse affectée (Note 3)

5 065 676

15 402 193

Excédent du régime de retraite (Note 11)

1 571 250

1 220 250

Immobilisations (Note 4)

51 357 195

44 361 792

63 020 828 \$

64 763 141 \$

PASSIFS

À court terme

Créditeurs (Note 6)

- fournisseurs

1 483 664 \$

1 200 392 \$

- capital

608 117

2 464 357

Produits perçus d'avance

8 653

8 934

Dépôts remboursables

164 632

165 232

Financement bancaire exigible

à moins d'un an (Note 7)

3 455 905

3 043 405

5 720 971

6 882 320

Indemnités de départ (Note 12 (d))

444 111

381 186

Financement bancaire à terme (Note 7)

31 033 174

34 489 079

Passifs à titre d'instruments financiers (Note 8)

576 524

904 430

37 774 780

42 657 015

Actifs nets

25 246 048

22 106 126

63 020 828 \$

64 763 141 \$

Engagements (Note 12)

Au nom du Conseil d'administration

André Pelletier

Directeur



Directeur

Voir les notes et tableau complémentaires aux états financiers.

Greater Moncton International Airport Authority Inc. /
 Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc.
 État des flux de trésorerie

Exercice financier terminé le 31 décembre	2013	2012
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces		
EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les charges	3 139 922 \$	3 136 290 \$
Amortissement	2 918 892	2 539 602
(Gain) perte sur la disposition	(942)	37 576
Variation de l'excédent du régime de retraite	(351 000)	(348 000)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	<u>(327 908)</u>	<u>(445 250)</u>
	5 378 964	4 920 218
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (Note 10)	<u>1 168 956</u>	<u>(1 574 811)</u>
	<u>6 547 920</u>	<u>3 345 407</u>
FINANCEMENT		
Remboursement du financement bancaire	(3 043 405)	(2 843 470)
Émission de financement bancaire	-	11 000 000
Variation du capital à verser	(1 856 240)	1 455 753
Variation de l'encaisse affectée, nette	<u>10 336 517</u>	<u>(3 129 484)</u>
	5 436 872	6 482 799
INVESTISSEMENT		
Produit tiré de la disposition des actifs	12 801	18 933
Achats ou ajouts		
Véhicules	(941 225)	(1 038 260)
Équipement	(138 164)	(123 829)
Infrastructure	(11 663 990)	(13 758 672)
Aérogare	(1 350 032)	(267 992)
Subventions et contributions	<u>4 167 263</u>	<u>3 913 110</u>
	<u>(9 913 347)</u>	<u>(11 256 710)</u>
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	2 071 445	(1 428 504)
Espèces et quasi-espèces		
Début de l'exercice	<u>948 402</u>	<u>2 376 906</u>
Fin de l'exercice	<u>3 019 847 \$</u>	<u>948 402 \$</u>

Voir les notes et tableau complémentaires aux états financiers.

31 décembre 2013

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. (DAIGM)/Greater Moncton International Airport Authority (GMIAA) Inc. a été constituée le 22 juin 1995 à titre de société sans capital-actions en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La DAIGM est exonérée d'impôt sur le revenu en vertu de la Loi relative aux cessions d'aéroports. Tous ses revenus sont réinvestis dans l'exploitation et le développement de l'aéroport.

La DAIGM est régie par un Conseil d'administration dont les membres sont proposés par les municipalités de Moncton, de Riverview et de Dieppe, les gouvernements fédéral et provincial, la Chambre de commerce du Grand Moncton, Entreprise Grand Moncton et le Conseil d'administration de la DAIGM, conformément aux qualifications requises par les règlements administratifs.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la DAIGM ont été dressés conformément à la Partie III des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (OSBL). Les principales conventions comptables choisies par la DAIGM et appliquées aux états financiers sont les suivantes :

Comptabilité par fonds

DAIGM suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilité des produits et des charges. Toutes les activités sont comptabilisées dans le fonds d'administration général.

Constataion des produits

Les redevances d'atterrissage, les redevances d'aérogare et les revenus de stationnement sont constatés en fonction de l'utilisation des installations de l'aéroport. Les revenus tirés des concessions sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont calculés en appliquant les pourcentages convenus des ventes affichées par les concessionnaires, sous réserve des loyers minimums garantis. Les produits provenant des locations (et des permis) sont constatés sur la durée des baux, des licences et des permis. Les frais d'améliorations aéroportuaires (FAA), déduction faite des charges de perception, sont constatés mensuellement en fonction des billets d'avion vendus. Les produits perçus d'avance comprennent les montants excédentaires reçus au cours de l'exercice financier en sus du montant de garantie minimale consentie par les agences de location de voitures. La reconnaissance de ces montants excédentaires à titre de produits perçus d'avance se fonde sur une évaluation effectuée le 30 juin annuellement portant sur les activités de toutes ces agences pendant l'ensemble de l'exercice.

Espèces et quasi-espèces

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la DAIGM a déterminé que les espèces et quasi-espèces se composent de l'encaisse, des soldes bancaires, déduction faite des découverts, ainsi que des instruments à court terme très liquides du marché monétaire dont le terme initial est égal ou inférieur à trois mois. Les emprunts bancaires et l'encaisse affectée sont considérés comme des activités de financement.

Fournitures et approvisionnements

Les fournitures et approvisionnements sont présentés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette et représentent les éléments utilisés pour l'entretien des pistes et de l'équipement. Le coût est déterminé selon la méthode premier entré, premier sorti.

31 décembre 2013

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Infrastructure côté piste	5 % - 10 %
Équipement	10 % - 33 %
Infrastructure côté ville	2,5 % - 10 %
Véhicules	5 % - 20 %
Nouvelle aérogare	2,5 % - 33,33 %
Rénovation de l'ancienne aérogare	10 % - 33,33 %

Les subventions et contributions visant l'acquisition d'immobilisations viennent en déduction du coût des biens immobiliers.

Avantages sociaux futurs

La DAIGM comptabilise ses obligations découlant du régime d'avantages sociaux des salariés, ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs du régime. À cette fin, la DAIGM a adopté les conventions suivantes :

- Le coût du régime de retraite à prestations déterminées accumulées est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, selon les meilleures estimations de la Direction concernant le rendement prévu des placements du régime, la progression des niveaux de salaire et l'âge de départ à la retraite des salariés;
- Pour les besoins du calcul du rendement prévu des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. La méthode d'évaluation de la valeur du marché des actifs permet d'établir leur valeur liée au marché sur une période de trois ans;
- Le coût des services passés découlant d'une modification du régime est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'espérance de vie prévue des anciens participants à la date de la modification;
- Tout gain actuariel net (perte) excédant 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur des actifs du régime, selon le plus élevé des deux montants, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'espérance de vie prévue des anciens participants.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers, la Direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur la présentation des montants de l'actif, du passif, des engagements et des éventualités à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges présentés pour l'exercice considéré. Ces estimations et hypothèses comprennent notamment la durée de vie utile des immobilisations, les ajustements d'évaluation et les provisions pour éventualités. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Le cas échéant, les ajustements seront reflétés dans les résultats de l'exercice au cours duquel les estimations seront révisées.

31 décembre 2013

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers dérivés

L'exposition de la DAIGM aux risques liés aux taux d'intérêt découle des fluctuations de ces taux. La DAIGM utilise des instruments dérivés, comme des swaps de taux d'intérêts, pour réduire son exposition aux risques liés aux taux d'intérêt, en ce qui concerne ses prêts bancaires avec taux variables. Les ententes conclues permettent de convertir les taux d'intérêt variables en taux fixes. Pour les instruments dérivés entrés après la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2011, la DAIGM a désigné chaque swap de taux d'intérêt comme couverture de flux de trésorerie, en adoptant la comptabilité de couverture pour consigner ces swaps de taux d'intérêt, conformément aux normes comptables canadiennes pour les OSBL. La DAIGM n'est donc pas tenue de comptabiliser la juste valeur des dérivés des swaps des taux d'intérêt. Les ententes relatives aux swaps des taux d'intérêts supposent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant principal notionnel sur lequel les paiements sont basés, et ceux-ci sont comptabilisés comme un ajustement des charges d'intérêt sur l'instrument financier de couverture. Le montant connexe à payer ou à recevoir des contreparties est compris comme un ajustement aux intérêts courus. Les instruments financiers dérivés comptabilisés avant la date de transition du 1^{er} janvier 2011 sont indiqués dans le bilan à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées dans l'état des résultats.

3. ENCAISSE AFFECTÉE

	<u>2013</u>		<u>2012</u>	
Fonds AIR aux fins des immobilisations	4 542 895	\$	3,879 412	\$
Autres capitaux (affectés par le Conseil)	522 781		522 781	
Fonds de financement d'immobilisation	-		11 000 000	
	<u>5 065 676</u>	<u>\$</u>	<u>15 402 193</u>	<u>\$</u>

4. IMMOBILISATIONS

	<u>Coût</u>	<u>Affectations de subventions et de contributions discrétionnaires</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>2013 Valeur comptable nette</u>
Infrastructure côté piste**	52 919 999 \$	(16 287 508)	\$ (7 480 961) \$	29 151 530 \$
Équipements	1 752 217	(315 710)	(1 174 750)	261 757
Infrastructure côté ville**	7 671 636	(4 625 447)	(1 158 157)	1 888 032
Véhicules	6 503 184	(164 591)	(2 816 777)	3 521 816
Nouvelle aérogare**	27 089 084	(3 936 263)	(6 787 692)	16 365 129
Rénovation de l'ancienne aérogare**	1 166 208	(495 356)	(501 921)	168 931
	<u>97 102 328 \$</u>	<u>(25 824 875)</u>	<u>\$ (19 920 258) \$</u>	<u>51 357 195 \$</u>

31 décembre 2013

4. IMMOBILISATIONS (suite)

	Coût	Affectation de subventions et de contributions discrétionnaires	Amortissement cumulé	2012 Valeur comptable nette
Infrastructure côté piste**	41 256 705 \$	(12 164 318) \$	(5 927 117)	\$ 23 165 270 \$
Équipements	1 613 353	(315 710)	(1 058 867)	238 776
Infrastructure côté ville**	7 671 636	(4 625 448)	(1 051 565)	1 994 623
Véhicules	5 587 390	(164 591)	(2 430 739)	2 992 060
Nouvelle aérogare**	25 787 716	(3 892 189)	(6 100 909)	15 794 618
Rénovations de l'ancienne aérogare**	<u>1 117 545</u>	<u>(495 356)</u>	<u>(445 744)</u>	<u>176 445</u>
	<u>83 034 345 \$</u>	<u>(21 657 612) \$</u>	<u>(17 014 941)</u>	<u>\$ 44 361 792 \$</u>

** Ces immobilisations sont considérées comme des améliorations locatives en vertu du bail foncier de 60 ans avec le gouvernement du Canada

5. MARGE DE CRÉDIT

La DAIGM dispose d'une marge de crédit d'exploitation de 1 million de dollars portant intérêt au taux préférentiel minoré de 1 %. À titre de garantie, la DAIGM fournit l'hypothèque sur propriété louée en vertu du bail foncier entre la DAIGM et Sa Majesté la Reine du Canada, représentée par le ministre des Transports, en date du 1er septembre 1997.

6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Sont inclus dans les créditeurs et charges à payer les remises du gouvernement de néant \$ (31 décembre 2012 - 41 574 \$) des retenues salariales à la source.

31 décembre 2013

7. FINANCEMENT BANCAIRE À TERME

Prêt à terme consenti par la CIBC arrivant à échéance le 2 juillet 2017, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,48 % par an, renouvelé tous les 90 jours. Il y a deux swaps de taux d'intérêt, avec des taux fixes de 6,46 % (montant initial de 12,1 M\$) et de 6,28 % (montant initial de 6 M\$) liés à l'emprunt à terme. Les paiements en capital sont des versements annuels de 1 666 666 \$ (2014 - 2016) et de 1 616 672 \$ (2017).

2013

2012

6 616 670 \$ 8 283 336 \$

Prêt à terme de la CIBC, amorti jusqu'en mai 2018, remboursable en paiements de capital trimestriels de 55 643 \$ plus intérêts. Taux d'intérêt préférentiel moins 1 %.

1 001 575

1 224 148

Prêt à terme de la CIBC, amorti jusqu'en septembre 2026, remboursable en paiements de capital trimestriels de 116 667 \$ plus intérêts. Taux d'intérêt préférentiel moins 1 %.

5 833 334

6 300 000

Prêt à terme consenti par la CIBC arrivant à échéance le 30 janvier 2014, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,48 % par an, renouvelé tous les 90 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 3,84 % par an (montant initial de 11 M\$). Les paiements en capital, sont des versements trimestriels de 137 500 \$.

10 175 000

10 725 000

Prêt à terme consenti par la CIBC, arrivant à échéance le 20 janvier 2014, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,48 % par an, renouvelé tous les 90 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 3,14 % par an (au montant initial de 11 M\$). Les paiements en capital, sont des versements trimestriels de 137 500 \$.

10 862 500

11 000 000

34 489 079

37 532 484

Montant dû à moins d'un an

3 455 905

3 043 405

31 033 174 \$

34 489 079 \$

À titre de garantie pour les prêts à terme de la CIBC, la DAIGM a fourni l'hypothèque sur propriété louée en vertu du bail entre la DAIGM et Sa Majesté la Reine du Canada, représentée par le ministre des Transports, en date du 1er septembre 1997. Il s'agit d'un contrat de garantie générale visant tous les avoirs de la DAIGM.

31 décembre 2013

7. FINANCEMENT BANCAIRE À TERME *(suite)*

Les remboursements en capital exigibles pour les cinq prochains exercices s'effectueront comme suit :

2014	3 455 905	\$
2015	3 455 905	
2016	3 455 905	
2017	3 405 911	
2018	1 677 953	

8. PASSIF À TITRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

En 2001, la DAIGM a conclu des swaps de taux d'intérêt entraînant la conversion des taux d'acceptation bancaire variables en des taux fixes de 6,46 % et de 6,28 %. Les variations de juste valeur sont comptabilisées, dans l'état des résultats d'exploitation, sous « variation de la juste valeur des instruments financiers », laquelle était de 327 908 \$ pour 2013 (2012 - 445 250 \$). En date du 31 décembre 2013, les swaps de taux d'intérêt étaient en position débitrice nette de 576 524 \$ (31 décembre 2012 - 904 403 \$). Le montant notionnel des passifs financiers dérivés, au 31 décembre 2013, était de 6 616 670 \$ (31 décembre 2012 - 8 283 336 \$).

9. RÉSULTATS DU FONDS AIR

Le 1^{er} octobre 1998, la Direction a inauguré le programme du Fonds AIR dans le but de financer des projets d'infrastructure comme la reconstruction des pistes, la nouvelle aérogare ainsi que d'autres projets d'investissement jugés appropriés par la DAIGM.

	<u>2013</u>		<u>2012</u>	
Produits				
Redevances perçues	6 304 641	\$	5 856 557	\$
Intérêts	<u>41 526</u>		<u>22 772</u>	
	<u>6 346 167</u>		<u>5 879 329</u>	
Charges				
Taxes de manutention	<u>446 558</u>		<u>414 657</u>	
Excédent des produits sur les charges	<u>5 899 609</u>	\$	<u>5 464 672</u>	\$

31 décembre 2013

10. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation :		
Débiteurs	894 029 \$	(1,378 540) \$
Fournitures et approvisionnements	(30 190)	15 921
Charges payées d'avance	(40 195)	(27 486)
Créditeurs – fournisseurs	283 272	(188 456)
Produits perçus d'avance	281	(268)
Dépôts remboursables	(600)	-
Indemnités de départ	62 925	4 018
	<u>1 168 956</u> \$	<u>(1 574 811)</u> \$

11. RÉGIME DE RETRAITE

La DAIGM est un employeur participant au régime de retraite du Conseil des aéroports du Canada (le « régime du CAC »), régime de retraite à entreprises multiples. Le régime assure des prestations déterminées aux employés qui, dans le cadre de leur emploi, ont été transférés du gouvernement du Canada. Le régime du CAC offre également un régime à cotisations déterminées à tous les autres employés de la DAIGM.

Le gouvernement du Canada est tenu de respecter la totalité des prestations de retraite constituées avant le transfert en date du 1^{er} septembre 1997. Le régime du CAC a la responsabilité de verser toutes les prestations de retraite constituées à compter de la date du transfert.

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Information sur le régime de retraite à prestations déterminées du CAC :		
Obligation au titre des prestations constituées	(5 964 000) \$	(5 475 000) \$
Juste valeur du marché des actifs du régime	<u>6 174 000</u>	<u>5 102 250</u>
Situation de capitalisation – déficit du régime	<u>210 000</u> \$	<u>(372 750)</u> \$
Excédent (déficit) du régime	210 000 \$	(372 750) \$
Perte actuarielle nette non constatée	<u>1 361 250</u>	<u>1 593 000</u>
Excédent du régime de retraite constaté	<u>1 571 250</u> \$	<u>1 220 250</u> \$
Charge nette au titre du régime de retraite	122 000 \$	156 000 \$
Cotisations patronales	473 000 \$	504 000 \$
Cotisations salariales	42 000 \$	41 000 \$
Perte actuarielle nette non constatée à ce jour	1 361 250 \$	1 593 000 \$
Prestations versées	193 000 \$	188 000 \$

31 décembre 2013

11. RÉGIME DE RETRAITE *(suite)*

Par suite d'une évaluation actuarielle en date du 1^{er} janvier 2013, la DAIGM est tenue d'effectuer des paiements mensuels spéciaux de 25 045 \$, et ce, afin de capitaliser le déficit de solvabilité en date de l'évaluation actuarielle au 1^{er} janvier 2013. Les cotisations régulières de la DAIGM ont par ailleurs augmenté, passant de 21,4 % à 22,6 % des portions de salaire applicables.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour calculer les obligations au titre des prestations constituées de la DAIGM sont les suivantes :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Taux d'actualisation	4,80 %	4,50 %
Taux d'augmentation des salaires	4,0 %	4,0 %
Taux d'inflation	2,5 %	2,5 %
Table de mortalité	MRC ébauche	UP 1994 Generational

La valeur actuarielle des prestations accumulées en vertu du régime pour l'exercice financier 2013 repose sur l'obligation établie par extrapolation par les actuaires. L'évaluation formelle la plus récente a été effectuée par les actuaires en date du 1^{er} janvier 2013. Selon les actuaires, l'écart entre le résultat financier obtenu et l'extrapolation proposée aurait été négligeable s'ils avaient effectué une évaluation formelle en date du 31 décembre 2013. Les actuaires doivent déposer leur prochain rapport d'évaluation le 1er janvier 2014.

Pourcentage des actifs du régime

Les actifs du régime de prestations déterminées se composent de:

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Titres de participation	62,40 %	58,00 %
Titres de créances	29,90 %	31,00 %
Autres	7,70 %	11,00 %
Total	<u>100,0 %</u>	<u>100,0 %</u>

12. ENGAGEMENTS

(a) Le 1^{er} septembre 1997, la DAIGM a signé une entente avec le gouvernement du Canada pour le transfert du contrôle de l'aéroport de Moncton à la DAIGM. La DAIGM a également signé un bail foncier avec le gouvernement du Canada (le « locateur ») entrant en vigueur à cette même date et visant la location des installations aéroportuaires par la DAIGM pendant une période initiale de 60 ans. Une option de renouvellement de 20 ans est disponible, mais la DAIGM aura l'obligation de restituer le contrôle de l'aéroport de Moncton au gouvernement du Canada à la fin de la période de renouvellement, à moins qu'une entente de prolongation ne soit convenue.

La DAIGM n'est pas tenue de payer un loyer au locateur avant 2016. Le contrat de location-exploitation de l'aéroport stipule qu'après 2015, la DAIGM devra calculer le montant du loyer payable au locateur au moyen d'une formule prenant en compte les recettes annuelles de l'aéroport.

31 décembre 2013

12. ENGAGEMENTS (suite)

- (b) En août 1995, le gouvernement du Canada a effectué une évaluation environnementale de la propriété de l'aéroport du Grand Moncton, connue sous le nom de Rapport de l'étude préliminaire sur l'environnement. Au départ, ce rapport visait à déterminer l'étendue du problème des substances dangereuses tel qu'il se posait au mois d'août 1995. La période d'évaluation a été prolongée jusqu'au 1^{er} septembre 1997, date du transfert. L'article 37 du bail principal de l'aéroport permettra de déterminer à qui incomberait la responsabilité de prendre des mesures correctives, le cas échéant.

Toute obligation qui surviendrait à l'avenir quant à des dommages causés par des substances dangereuses avant le transfert à la DAIGM en date du 1^{er} septembre 1997 incombe au gouvernement du Canada. La DAIGM est responsable de tout dommage environnemental qui aurait été causé par des substances dangereuses après la date du transfert.

- (c) La DAIGM et les Services aéroportuaires du Grand Moncton (SAGM) Ltée ont conclu une entente relative à des services de gestion et d'assistance à la DAIGM. L'entente est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2001 pour une période de 23 ans. Pour chacun des prochains 23 exercices, les frais minimums exigibles pour les services de gestion et d'assistance sont calculés en fonction des salaires et des avantages sociaux des gestionnaires de SAGM, en plus d'un incitatif minimum de 100 000 \$. En 2013, ces charges se sont élevées à 769 000 \$. En plus des montants minimum à payer décrits ci-dessus, la DAIGM pourrait encourir des frais supplémentaires déterminés selon une formule prévue dans l'entente de gestion.

- (d) Indemnités de départ

- (i) Indemnités de départ placées en fiducie

En 1998, la Direction a reçu du gouvernement du Canada une somme de 245 892 \$ correspondant à la valeur actuelle de la totalité des indemnités de départ futures accumulées en vertu du régime des employés, en fonction de l'ensemble des années de service jusqu'au transfert en date du 1^{er} septembre 1997. Le montant de l'évaluation a été déterminé par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada conformément aux recommandations publiées par l'Institut canadien des actuaires pour le calcul des valeurs de transfert des régimes de retraite enregistrés. La somme totale a été versée en date du 31 décembre 2011.

- (ii) Régularisation continue au titre des indemnités de départ :

En outre, depuis le transfert d'employés de Transports Canada, la DAIGM continue à prendre les indemnités en compte au fur et à mesure qu'elles sont gagnées. En date du 31 décembre 2013, cette composante totalisait 444 111 \$ (2012 - 381 186 \$).

- (e) Pour 2014, le budget d'immobilisations de la DAIGM s'élève à environ 8 298 000 \$ à l'égard de son programme d'investissement dans les équipements et l'infrastructure.

31 décembre 2013

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Selon la DAIGM, tout contrat constituant un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres représente un instrument financier. Les instruments financiers de la DAIGM sont composés d'espèces et de quasi-espèces, des débiteurs, de l'encaisse affectée, des créditeurs, du financement bancaire et des passifs à titre d'instruments financiers.

La DAIGM évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur ajustée selon les coûts des transactions. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à leur juste valeur sont comptabilisés dans l'état des résultats lors de l'évaluation initiale. La DAIGM évalue ensuite l'ensemble de ses instruments financiers au coût amorti, à l'exception des dérivés qui sont évalués à la juste valeur.

La DAIGM dispose d'un cadre complet de gestion des risques afin de surveiller, d'évaluer et de gérer les principaux risques encourus pour les instruments financiers. Les risques liés aux instruments financiers sont les suivants : risque du marché, risque de crédit et risque d'illiquidité. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la DAIGM n'est pas exposée à d'autres risques liés aux instruments financiers.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il existe trois types de risques : risque de change, risque de taux d'intérêt et risque sur capitaux propres. La DAIGM n'est pas exposée à des risques importants liés au change et aux capitaux propres.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt vise les pertes financières éventuelles survenues en raison du changement des taux d'intérêt. Les éléments de passif financier à taux d'intérêt variable figurent parmi les instruments financiers susceptibles d'entraîner pour la DAIGM des risques de taux d'intérêt. La DAIGM dispose actuellement d'une marge de crédit de 1 million de dollars et de prêts à terme de 34,5 M\$ qui sont sujets au risque de taux d'intérêt en raison de taux variables. La DAIGM utilise donc des swaps de taux d'intérêt pour gérer une partie du risque lié au taux d'intérêt variables.

Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque que survienne une perte imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la DAIGM exposés au risque de crédit comprennent les comptes débiteurs. La DAIGM atténue le risque de crédit lié à ses créances clients en établissant des politiques d'approbation de crédit et une procédure de surveillance régulière. Elle considère généralement solide la qualité du crédit de ses actifs financiers qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés. Le risque de crédit est atténué en raison du nombre restreint de clients.

La Direction revoit tous les trimestres la provision pour créances douteuses. La DAIGM met à jour son estimation de la provision pour créances douteuses en fonction des antécédents des clients.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité se pose lorsque la DAIGM ne dispose pas d'espèces suffisantes pour satisfaire aux éléments du passif venant à échéance. La DAIGM possède une facilité de crédit afin d'avoir suffisamment de fonds pour satisfaire à toute exigence financière actuelle ou future prévisible, et ce, à un coût raisonnable.

Tableau des produits et des charges

Exercice financier terminé le 31 décembre

2013

2012

Produits

Aéronefs

Redevances d'atterrissage

Redevances d'aérogare

4 540 947 \$

1 725 735

3 982 788 \$

1 720 126

6 266 682 \$

5 702 914 \$

Aéroport

Concessions

Intérêts

Stationnement

Location

Recouvrement de l'impôt foncier encouru par les locataires

Recouvrement des frais encourus par les locataires

Divers

1 239 870 \$

58 385

2 200 507

536 742

321 910

199 803

184 033

1 243 830 \$

24 137

1 807 723

498 435

309 671

179 734

133 070

4 741 250 \$

4 196 600 \$

Charges

Salaires et avantages sociaux des employés

Salaires et traitements

Avantages sociaux

2 640 210 \$

442 297

2 194 246 \$

398 603

3 082 507 \$

2 592 849 \$

Autres frais d'exploitation et d'administration

Publicité et marketing

Créances irrécouvrables

Dépenses du Conseil d'administration

Initiative de fret

Communications - téléphones/cellulaires

Contrats de services et contrats spéciaux

Électricité

Fret

Essence

Assurance

Intérêts et frais bancaires

Services de conciergerie

Services de gestion et d'assistance

Fournitures et approvisionnements

Divers

Fournitures de bureau

Services professionnels et de consultation

Impôts fonciers

Réparations et entretien

Services de sécurité

Déplacements

Services d'aqueduc et d'égout

755 348 \$

20 637

173 870

-

73 901

724 789

513 596

3 845

329 875

152 179

75 302

321 741

949 792

287 089

91 038

16 216

103 178

877 296

492 812

592 305

136 170

112 113

772 168 \$

12 634

159 237

353 725

70 044

353 939

510 808

4 770

282 160

158 249

68 434

321 161

841 734

280 900

75 607

13 398

182 991

858 842

301 909

640 596

114 120

110 383

6 803 092 \$

6 487 809 \$